

Projet éducatif 2019-2022

École Louis-Hippolyte-Lafontaine



Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif.....	3
2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	3
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)	5
5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements.....	19
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	21
7. Transmission et diffusion du projet éducatif	23
8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	23
9. Reddition de compte du projet éducatif	23
Annexe I : Principaux encadrements légaux	24
Annexe II : « Tous Patriotes pour la réussite » / sondage complet.....	26
Annexe III : lettre de la direction.....	35

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son regard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le [Plan d'engagement vers la réussite \(PEVR\) de la Commission scolaire](#) « Tous Patriotes pour la réussite ! » et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine.

2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

À la rentrée scolaire 2018-2019 une rencontre a été faite avec l'ensemble du personnel de l'école afin de déterminer les valeurs, la vision et la mission de notre école. Par la suite, un comité de pilotage pour le projet éducatif a été formé comprenant des membres du personnel enseignant, du soutien et des services complémentaires.

La direction a eu accès à des tableaux de bord qui ont situé la réussite des élèves en fonction des indicateurs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Le Plan d'engagement vers la réussite nous a fourni les zones de vulnérabilité de la Commission scolaire.

Au cours de l'année scolaire 2018-2019, le personnel de l'école, le conseil des enseignantes et enseignants ont été consultés par le comité de pilotage lors de l'élaboration du projet éducatif.

3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Pour l'élaboration du projet éducatif, le comité de pilotage du projet éducatif a consulté les enseignantes et enseignants, le conseil d'établissement, le personnel de soutien et professionnel. Ce projet a été présenté et envoyé aux représentants de la communauté et à d'autres instances: la bibliothèque municipale de la ville de Boucherville, la Caisse Desjardins des Patriotes et la police de l'agglomération de Longueuil.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement

4.1 Environnement externe

L'école Louis-Hippolyte-Lafontaine a établi des partenariats avec plusieurs organismes de la communauté :

- Le [CISSS-Montérégie Est](#), pour les services de l'infirmière scolaire et le Programme national de santé publique (PNSP);
- Les CPE de Boucherville, notamment dans le cadre du programme Ribambelle qui permet le dépistage préventif des élèves à risque;

- La [Maison des Jeunes](#) pour les cours de gardiens avertis;
- Le [Service de police de l'agglomération de Longueuil](#) (formations offertes aux élèves sur la prévention de l'intimidation, la cyberintimidation et la violence à l'école, étroite collaboration entre la policière communautaire et l'école);
- Le [Réseau de transport de Longueuil](#);
- Le [Centre d'Entraide de Boucherville](#);
- Le [Centre d'Action Bénévole de Boucherville](#);
- La [Maison des Enfants de la Montérégie](#) (conférence pour les parents);
- La [Caisse Populaire de Boucherville](#);
- La [Bibliothèque municipale de Boucherville](#);
- La Société canadienne du cancer avec le projet « [Trottibus](#) »;
- [La Ville de Boucherville](#).

L'école travaille en partenariat avec le CISSS-Montérégie Est, notamment pour les services de l'infirmière scolaire et le [Programme national de santé publique](#) (PNSP). Un partenariat entre l'école et les CPE existe également pour le programme Ribambelle qui permet le dépistage préventif. L'école a également développé un partenariat avec la maison des jeunes pour les cours de gardiens avertis.

Le service de police de l'agglomération de Longueuil fait des formations aux jeunes de l'école sur la prévention de l'intimidation et la violence à l'école. Nous sommes également en partenariat avec le Réseau de transport de Longueuil, le Centre d'entraide de Boucherville et la Maison des enfants de la Montérégie.

Finalement, l'école travaille également en partenariat avec la Caisse Populaire de Boucherville et la Bibliothèque municipale de Boucherville.

[L'école Louis-Hippolyte-Lafontaine](#), située dans un quartier résidentiel du secteur Est de Boucherville, se partage la clientèle de la ville avec 6 autres écoles primaires. Elle est située sur la rue Benjamin-Loiseau à Boucherville, une municipalité de 41 675 habitants.

Dans la population bouchervilloise des 25-64 ans, 72,4% des personnes détiennent un diplôme d'étude collégiales ou universitaires. Le revenu moyen des ménages de la municipalité avant impôt est de 151 659 \$.

À Boucherville, 7,3% de la population détient un statut d'immigrant. Dans les foyers, 94,3% de la population parle majoritairement en français contre 0,5% en anglais. De plus, 2% des habitants de la ville parlent une autre langue que le français ou l'anglais.

Selon, les prévisions ministérielles, la clientèle scolaire de la ville de Boucherville est en légère décroissance sur les cinq prochaines années. Cependant, au cours des dernières années, nous constatons que la clientèle est en réalité légèrement plus élevée que les prévisions.

Boucherville	Préscolaire 5 ans			1 ^{er} année			2 ^e année			3 ^e année			4 ^e année			5 ^e année			6 ^e année			Total
	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	Élève	Gr.	Disp.	primaire
<i>Prévisions 18-19 (oct.17)</i>	335	18	7	308	14	0	377	16	7	363	14	1	383	15	7	422	17	20	388	15	2	2241
2018-2019	360	19	1	330	16	19	397	18	25	370	16	37	389	16	16	426	18,5	41	397	16,5	23	2309
2019-2020	305	17	18	360	17	14	330	14	6	397	16	19	370	16	37	389	16	16	426	18,5	41	2272
2020-2021	308	17	15	305	14	3	360	15	0	330	13	8	397	16	19	370	16	37	389	16	16	2151
2021-2022	334	18	8	308	14	0	305	13	7	360	14	4	330	13	8	397	16	19	370	16	37	2070
2022-2023	323	17	0	334	16	18	308	13	4	305	12	7	360	14	4	330	13	8	397	16	19	2034

4.2 Environnement interne

L'école accueille 314 élèves répartis en deux classes par niveau, du préscolaire à la sixième année. Nous avons 181 inscriptions au transport scolaire. Le milieu socio-économique de l'école est composé de familles aisées et scolarisées ce qui nous classe au rang décile 1 selon la définition du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Le personnel de l'école est composé d'un directeur, de 15 enseignants, une orthopédagogue, de 4 spécialistes : deux en éducation physique, un en anglais et un en musique et de 3 préposées aux élèves handicapés.

Les élèves peuvent compter également sur une équipe de professionnels dont une psychologue (1 j/sem.), 2 psychoéducatrices (1 j/sem.), une orthophoniste (1 j/sem.) et 2 éducatrices spécialisées (30 h/sem. et 25 h/sem.). Celle-ci fait le suivi de 61 plans d'intervention.

Les services de soutien sont assurés par une secrétaire, un concierge de jour et un autre de soir.

Notre service de garde, La Farandole, accueille 185 élèves réguliers et 113 élèves dîneurs cette année. Ces derniers sont encadrés par 15 éducatrices, 2 préposées aux élèves handicapés et une technicienne.

Nous avons offert à tous les élèves un service de repas chauds variés sous la responsabilité du traiteur « Les petits chefs ».

Cueillette de données sur le milieu

Un sondage intitulé « Sentiment de sécurité » dans le but de contrer l'intimidation a été complété par l'ensemble des élèves de l'école au printemps 2018. Suite à ce sondage, auquel ont participé les élèves de la maternelle à la 6^e année de l'école, voici les résultats :

Répondant	1 fois par année	À chaque mois	À chaque semaine	À chaque jour	Jamais
Violence verbale	28%	21%	11%	4%	36%
Violence physique	34%	10%	3%	1%	52%
Cyber-intimidation	15%	7%	3%	7%	68%
Victime de vol	33%	0%	0%	0%	67%
Répondants : Filles →46 % Garçons →54%					

Selon les enfants, les endroits les plus propices à la violence et à l'intimidation sont par ordre de priorité :

- 1-Cour de l'école*
- 2-Parc-école
- 3-Corridors et casiers
- 4-Autobus
- 5-Toilettes
- 6-Gymnase
- 7-Local de classe

De façon générale, les enfants à l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine, se sentent en sécurité à 89%. 45% des enfants se sentent complètement en sécurité à l'école, tandis que 44% des enfants se sentent en sécurité malgré quelques petites craintes. Finalement, 11% des enfants ne se sentent pas totalement en sécurité.

De plus, des parents et des employés ont complété à l'automne 2017 un sondage. Cet exercice réalisé dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite, a permis de documenter, pour chaque établissement, la perception des employés, des élèves et des parents notamment au regard de la communication école-famille, du climat sain, stimulant et sécuritaire. Un résumé des données présentées ci-dessous ont été mises sur une échelle de 1 à 10 dans le but de mettre en lumière les forces et les enjeux de notre milieu et ainsi déterminer les orientations à prendre pour notre projet éducatif. Vous retrouverez le sondage complet en annexe à la fin du document.

La perception des élèves n'a pas été pris en compte dans le sondage car un seul élève a répondu au sondage « Tous Patriotes pour la réussite ».

Le sondage « *Tous Patriotes pour la réussite* » a été bâti à partir de trois grandes orientations que nous détaillons ci-dessous :

Orientation 1

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	2261-À mon école, il existe des mesures pour dépister rapidement les difficultés en lecture, écriture et mathématique (7,57).	2262-À mon école, des mesures de soutien pour les élèves ayant des difficultés en lecture, en écriture et en mathématique sont prévues (8,75).

Orientation 2

Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
2203-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, dans mon milieu de travail, du temps est prévu à l'intérieur des heures régulières de travail pour des rencontres avec mes collègues (7,20).		
2245-À mon école, la continuité des pratiques pédagogiques et évaluatives chez les enseignants du primaire et du secondaire est assurée (6,0).		
2248-À mon école, des rencontres entre les enseignants du primaire et du secondaire pour qu'ils puissent échanger sur les pratiques et les contenus disciplinaires sont organisées systématiquement chaque année (4,83).		
2254-À mon école, du temps est dégagé pour permettre des échanges entre les enseignants du primaire et du secondaire, notamment sur leurs pratiques pédagogiques et d'évaluation (3,33).		
2255-À mon école, du temps est dégagé pour permettre des échanges entre le personnel des services éducatifs complémentaires ou le personnel de soutien en service direct aux élèves du primaire et du secondaire (3,36).		

Orientation 3

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	2266-Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la violence entre les élèves (7,44).	2267-Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la violence entre les élèves et les membres du personnel (8,31).
	2268-Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer l'intimidation (incluant la cyber intimidation) entre les élèves. (7,50)	

-SONDAGE : SECTION PARENTS-		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	99-En général, mon enfant se sent en sécurité dans l'autobus scolaire (9,05).	79-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est l'encadrement (communication école-parent, code de vie, etc.) (8,21).
		89-L'école m'a remis un document qui explique les mesures mises en place pour contrer l'intimidation et la violence (8,0).
		97-En général, mon enfant se sent en sécurité dans son école (9,0).
		98-En général, mon enfant se sent en sécurité au service de garde (8,83).

La réussite des élèves à l'école

FRANÇAIS 1^{RE} ANNÉE

Compétence « Lire »

Les données de réussite des trois dernières années font ressortir que l'écart entre les garçons et les filles en ce qui a trait à la proportion relative des élèves dont la réussite est à risque ou en échec est peu inquiétante. Cet écart fluctue d'une année à l'autre entre 4,2 % et 0,9 % en faveur des filles pour la compétence « Lire ». Pour l'ensemble des élèves de la CSP, cet écart est relativement stable, autour de 3 %.

La proportion des filles dont la réussite est à risque ou en échec pour la compétence « Lire » est relativement stable autour de 4% pour les années 2015-2016 à 2017-2018. La proportion de garçons pour ces trois mêmes années est relativement stable autour de 5 %. Ces proportions sont inférieures à celles observées pour l'ensemble de la CSP pour la même période chez les



- L'écart entre les garçons et les filles est négligeable pour les compétences Lire et Écrire.
- Le nombre d'élèves en réussite est considérablement inférieur à celui de l'ensemble des élèves de la CSP pour la compétence Lire.

filles (10,7 % à 11,6 %) comme chez les garçons (14,2 % à 16 %).

Compétence « Écrire »

La proportion de garçons et de filles dont la réussite est à risque ou en échec pour la compétence « Écrire » est similaire à celle pour la compétence « Lire » pour ces trois mêmes années. La proportion des filles étaient stables autour de 4,5 % pour les années 2015-2016 et 2016-2017 alors qu'elle augmente à 8,7 % en 2017-2018 ce qui représente une élève de plus. La proportion des garçons varie tant qu'à elle entre 4 % et 5 % au cours des trois dernières années. En comparaison avec l'ensemble des élèves de la CSP, ces proportions sont considérablement inférieures chez les filles (11,6 % à 13,6 %) comme chez les garçons (18,4 % à 21,6 %). L'écart entre les garçons et les filles est parfois favorable aux filles, parfois favorable aux garçons.

I^{re} année : compétence « Lire »

I ^{re} année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Lecture	Filles	0	0	4,2	1	4,3	0,7	1	4,3	0,9
	Garçons	1	4,2		1	5		1	5,3	

I^{re} année : compétence « Écrire »

I ^{re} année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Écriture	Filles	1	5	-0,8	1	4,3	0,7	2	8,7	-3,4
	Garçons	1	4,2		1	5		1	5,3	

FRANÇAIS 2^E ET 3^E ANNÉE

Compétence « Lire »

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec augmente considérablement de 6,7 % à 21,1 % dans les trois dernières années, ce qui représente deux élèves de plus. Celle des filles varie autour de 6,7 %. L'écart entre les garçons et les filles était inexistant en 2015-2016 alors qu'il fluctue de -1,4 % à 16,5 % de 2016-2017 à 2017-2018. Ces écarts sont supérieurs à ceux observés pour l'ensemble des élèves de la CSP.

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec augmente de 5,6 % à 16 % et celle des filles varie entre 8,7 % et 16,7 %. En 2015-2016 et 2016-2017 les écarts sont favorables aux garçons (5,2 % et 6,3 %) alors qu'en 2017-2018, l'écart est favorable aux filles de 7,3 %. Ces résultats sont particulièrement différents de ceux observés en 2^e année.

• Dans l'ensemble, des iniquités sont observées entre les garçons et les filles de 2^e et 3^e année au niveau des compétences Lire et Écrire. Celles-ci sont parfois favorables aux filles et parfois favorables aux garçons.

• Les proportions des filles et des garçons dont les résultats sont inférieurs à 70 % sont inférieurs à l'ensemble des élèves de la CSP.

Compétence « Écrire »

En 2e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 3,8 % et 21,1 % pour les années 2015-2016 à 2017-2018. Pour la même période, celle des filles varie entre 0 % et 18,2 %. Les écarts de réussite entre les garçons et les filles sont supérieurs que ceux observés pour l'ensemble des élèves de la CSP. La proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec pour l'ensemble de la CSP varie entre 19,3 % et 22,5 % tandis que celle des filles varie entre 10,7 % et 12,7 %.

En 3e année, pour les années 2015-2016 à 2017-2018, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec se situe entre 5,6 % et 24,1 %. Chez les filles, elle varie entre 17,9 % et 27,8 %. L'écart entre les garçons et filles est favorable aux garçons et fluctue entre 3,6 % et 12,3 %. En comparaison de l'ensemble des élèves de la CSP, les écarts entre les garçons et les filles sont complètement à l'opposé de ce qui est observé à notre école (environ -12 % pour 12 %). À la CSP, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec se situe entre 24,2 % et 26,5 %. Chez les filles, cette proportion se situe entre 12,6 % et 14,2 %.

2^e année : compétence « Lecture »

2 ^e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Lecture	Filles	1	6,7	0	2	9,1	-1,4	1	4,5	16,5
	Garçons	2	6,7		2	7,7		4	21	

3^e année : compétence « Lecture »

3 ^e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Lecture	Filles	3	10,7	-5,2	3	16,7	-6,3	2	8,7	7,3
	Garçons	1	5,6		3	10,3		4	16	

2^e année : compétence « Écrire »

2 ^e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Écrire	Filles	1	6,7	10	4	18,2	-14,3	0	0	21,1
	Garçons	5	16,7		1	3,8		4	21,1	

3^e année : compétence « Écrire »

3 ^e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Écrire	Filles	5	17,9	-12,3	5	27,8	-3,6	5	21,7	-9,7
	Garçons	1	5,6		7	24,1		3	12	

MATHÉMATIQUE 2^E ET 3^E ANNÉE

Compétence « Raisonner »

En 2^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec est nulle en 2015-2016 et en 2016-2017. En 2017-2018, cette proportion se situe à 20 %. Celle des filles varie cependant entre 0 % et 9,1 % dans les trois dernières années. Les écarts entre les garçons et les filles varient entre -6,7 % et 10,9 %. À la CSP, les écarts sont favorables aux garçons pour l'ensemble des élèves en 2015-2016 et 2016-2017 (aucun écart en 2017-2018 pour l'ensemble des élèves de la CSP).

En 3^e année, la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec est nulle pour les années 2015-2016 et 2017-2018. En 2016-2017, elle se situe à 3,3 %. Pour ces trois années, la proportion des filles varie autour de 4,5 %. L'écart entre les garçons et les filles est toujours favorable aux garçons (2,2 % à 4,3 %). En comparaison avec l'ensemble des élèves de la CSP, la proportion des garçons et des filles de l'école dont la réussite est à risque ou en échec est toujours inférieure.

Compétence « Résoudre »

En 2^e année, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec est nulle en 2015-2016 et 2016-2017 alors qu'elle se situe à 5,3 % en 2017-2018. Celle des filles s'améliore grandement de 13,3 % en 2015-2016 à 0 % en 2017-2018. En comparaison de l'ensemble des élèves de la commission scolaire, la proportion des garçons et des filles de l'école dont la réussite est à risque ou en échec a tendance à être inférieure (filles CSP : 17,8 % à 21,1 %; garçons CSP : 17,1 % à 18,4 %). Il n'y a cependant aucun écart significatif entre les garçons et les filles pour l'ensemble des écoles de la CSP tandis que pour l'école, l'écart est favorable aux filles pour les années 2015-2016 et 2016-2017 (13,3 % et 9,1 % respectivement). Cet écart s'inverse et est favorable aux garçons de 5,3 % en 2017-2018.

En 3^e année, la proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec varie entre 5,6 % et 16,7 %. Celle des filles passe de 21,4 % à 39,1 % pour la même période. L'écart est donc toujours favorable aux garçons et augmente incessamment depuis 2015-2016 (15,9 % à 31,1 %). En comparaison avec l'ensemble des élèves de la CSP, la proportion de filles dont la

- En mathématique, les filles de 2^e et 3^e année dont les résultats sont inférieurs à 70 % sont surreprésentées par rapport au nombre de garçons.

- Les proportions des garçons et des filles dont les résultats sont inférieurs à 70 % sont pratiquement toujours inférieures à celles de l'ensemble des élèves de la CSP.

- La proportion des filles de 3^e année dans la compétence Résoudre est cependant considérablement supérieure.

réussite est à risque ou en échec est particulièrement plus élevée à notre école tandis que celle des garçons reste toujours inférieure.

2^e année : compétence « Raisonner »

2 ^e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Raisonner	Filles	1	6,7	-6,7	0	0	0	2	9,1	10,9
	Garçons	0	0		0	0		4	20	

3^e année : compétence « Raisonner »

3 ^e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Raisonner	Filles	1	3,6	-3,6	1	5,6	-2,2	1	4,3	-4,3
	Garçons	0	0		1	3,3		0	0	

2^e année : compétence « Résoudre »

2 ^e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Résoudre	Filles	2	13,3	-13,3	2	9,1	-9,1	0	0	5,3
	Garçons	0	0		0	0		1	5,3	

3^e année : compétence « Résoudre »

3 ^e année		2015-2016			2016-2017			2017-2018		
		Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart	Nombre	%	Écart
Résoudre	Filles	6	21,4	-15,9	6	33,3	-16,7	9	39,1	-31,1
	Garçons	1	5,6		5	16,7		2	8	

FRANÇAIS 4^E ET 6^E ANNÉE ÉPREUVES DU MEES

Compétence « Lecture »

Lecture → 4 ^e année Juin 2016						
	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	77,3	80	74,4	89,9	92,9	86,8
LHL	79,7	83,8	77,5	93,2	100	89,7
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						
Lecture → 4 ^e année Juin 2017						
	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	78,1	81,1	75,2	90,8	94,1	87,5
LHL	73,9	74,6	73,1	88,2	93,1	81,8
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						
Lecture → 4 ^e année Juin 2018						
	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	77,4	79,5	75,4	93,4	95,6	91,3
LHL	85,2	86,4	84,4	97,9	100	96,7
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						

Lecture → 6^e année Juin 2016						
	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	80,5	83,6	77,7	94,4	97	91,9
LHL	77,8	81,8	74,8	90	95,8	84,6
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						
Lecture → 6^e année Juin 2017						
	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	79,5	81,9	77,2	92,1	93,9	90,3
LHL	80,3	81,3	79,4	93,9	87,5	100
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						

Lecture → 6^e année Juin 2018						
	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	76,7	79,5	73,1	87,8	92	83,3
LHL	77,4	82,8	74,4	80	87,5	75,9
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats supérieurs et un taux de réussite inférieur aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats supérieurs et un taux de réussite inférieur aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						

Compétence « Écrire »

Écrire → 4^e année Juin 2016						
	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	76,9	80,2	73,4	91,3	94,8	87,6
LHL	79,3	81,6	78,1	100	100	100

- Nos filles ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles.

Écrire → 4^e année Juin 2017

	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	78,3	81,61	75	93,4	95,6	91,2
LHL	72,4	73	71,6	85,7	85,7	85,7

- Nos filles ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles.

Écrire → 4^e année Juin 2018

	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	77,5	80,7	74,6	93,4	95,6	91,3
LHL	72,3	72,7	72	93,8	94,4	93,3

- Nos filles ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs et un taux de réussite supérieur aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles.

Écrire → 6^e année Juin 2016

	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	77,5	80,4	74,9	93,1	95,5	91
LHL	74,9	77,8	72,2	90	95,8	84,6

- Nos filles ont des résultats inférieurs et un taux de réussite supérieur aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles.

Écrire → 6^e année Juin 2017

	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	79,7	82,9	76,5	95,8	97,9	93,7
LHL	81,6	83	80,3	100	100	100

- Nos filles ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles.

Écrire → 6 ^e année Juin 2018						
	Moyennes %			Taux de réussite %		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	78,2	81,5	74,7	92,7	95,4	89,9
LHL	78,8	83,5	76,2	91,1	93,8	89,7

- Nos filles ont des résultats supérieurs et un taux de réussite inférieur aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats supérieurs et un taux de réussite inférieur aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles.

MATHÉMATIQUES 6^E ANNÉE

ÉPREUVES DU MEES

Compétence « Raisonner »

6 ^e année Juin 2016						
	Moyennes			Taux de réussite		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	72,6	71,6	73,5	80	77,4	82,4
LHL	70,6	70,6	70,6	82	83,3	80,8

- Nos filles ont des résultats inférieurs et un taux de réussite supérieur aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats égaux à ceux de nos filles.

Raisonner → 6 ^e année Juin 2017						
	Moyennes			Taux de réussite		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	77,9	77	78,8	86,9	85,2	88,6
LHL	74,5	74	75	79,6	75	84

- Nos filles ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats supérieurs à ceux de nos filles.

Raisonner → 6 ^e année Juin 2018						
	Moyennes			Taux de réussite		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	77	76,2	77,9	86,5	84,4	88,6
LHL	77	77,6	76,6	86,7	81,3	89,7

- Nos filles ont des résultats supérieurs et un taux de réussite inférieur aux filles de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs et un taux de réussite supérieur aux garçons de la CSP.
- Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles.

Compétence « Résoudre »

Résoudre → 6 ^e année Juin 2016						
	Moyennes			Taux de réussite		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	75,1	74,6	75,6	80,9	79,4	82,2
LHL	76,6	76,7	76,6	86	87,5	84,6
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						

Résoudre → 6 ^e année Juin 2017						
	Moyennes			Taux de réussite		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	83	83,6	82,4	91,1	91,5	90,7
LHL	84,3	85	83,7	91,8	91,7	92
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						

Résoudre → 6 ^e année Juin 2018						
	Moyennes			Taux de réussite		
	Tous	Filles	Garçons	Tous	Filles	Garçons
CSP	81,9	82,8	81	91,8	92,4	91,2
LHL	82	85,3	80,3	88,9	93,8	86,2
<ul style="list-style-type: none"> Nos filles ont des résultats et un taux de réussite supérieurs aux filles de la CSP. Nos garçons ont des résultats et un taux de réussite inférieurs aux garçons de la CSP. Nos garçons ont des résultats inférieurs à ceux de nos filles. 						

Transition entre le primaire et le secondaire

De façon générale, le pourcentage de réussite de l'ensemble des élèves de 6^e année de la CSP diminue chez les élèves fréquentant l'école De Mortagne en secondaire I, en français et en mathématique, autant chez les filles que chez les garçons.

Proportion des garçons dont la réussite est à risque ou en échec en français et en mathématique (entre la 6 ^e année et la 1 ^{re} secondaire) à l'école secondaire De Mortagne.		2015-2016	2016-2017	2016-2017	2017-2018
		6 ^e année	1 ^{re} secondaire	6 ^e année	1 ^{re} secondaire
Français	Garçons	3%	5%	17%	13%
Mathématique	Garçons	4%	6%	22%	9%

Élèves avec un plan d'intervention

Les données observées pour les années 2015-2016 à 2017-2018 en ce qui a trait à la proportion des élèves ayant un plan d'intervention dont la réussite est à risque ou en échec sont très variables et fluctuent grandement d'une année à l'autre. Cela s'explique en raison du fait que l'échantillon est plus petit. Les données pour l'ensemble de la CSP démontrent clairement la grande différence avec les élèves qui n'ont pas de plan d'intervention. Le tableau suivant présente la proportion minimale et maximale des garçons et des filles dont la réussite est à risque ou en échec pour les compétences « Lire et Raisonner » (2015-2016 à 2017-2018) pour l'ensemble des élèves de la CSP.

	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Écrire			
Garçons	49,3 % à 53,8 %	50 % à 56 %	54,9 % à 56,5 %
Filles	50,4 % à 63 %	50,4 % à 58,6 %	50 % à 56,6 %
Lire			
Garçons	39,1 % à 42,7 %	33,2 % à 45 %	43,4 % à 49,9 %
Filles	51,6 % à 58 %	40,3 % à 48,9 %	39,8 % à 52,3 %
Raisonner			
Garçons		24,7 % à 31,5 %	27,1 % à 33,7 %
Filles		47,6 % à 50,4 %	44,5 % à 52,8 %

	Garçons	39,7 % à 43,8 %	43,8 % à 47,5 %
Résoudre			
	Filles	53,4 % à 68,3 %	58,7 % à 67,1 %

Il n'y a pas de différence significative entre la situation des élèves de l'école et celle observée pour l'ensemble des élèves de la CSP ayant un plan d'intervention. Ils sont surreprésentés dans les élèves dont la réussite est à risque ou en échec.

5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établis par le gouvernement, en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif. (LIP, article 36)

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.

❖ **À L'ÉCOLE, RESPECT, ENTRAIDE ET PLAISIR NOUS FONT GRANDIR.**

Notre énoncé de valeurs constitue les leviers pour planifier les améliorations souhaitées.

❖ **PAR NOTRE ENGAGEMENT D'AUJOURD'HUI, NOUS CULTIVONS LES FORCES DE DEMAIN.**

Nos engagements :

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

- ❖ **RESPECT** : FAIRE PREUVE D'OUVERTURE D'ESPRIT ET DE BIENVEILLANCE DANS NOS GESTES ET DANS NOS PAROLES EN RESPECTANT LES DIFFÉRENCES.
- ❖ **ENTRAIDE** : OFFIR MON SOUTIEN ET ACCEPTER L'AIDE TOUT EN RECONNAISSANT LES FORCES DE CHACUN.
- ❖ **PLAISIR** : FAVORISER UN CLIMAT DE VIE AGRÉABLE PAR NOS ATTITUDES ET NOS ACTIONS POSITIVES.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Du contexte aux cibles

Contexte : les enjeux	Les orientations	Les objectifs et les cibles																																				
<p>Enjeux en lien avec le PEVR de la CSP</p> <p>A. Réussite des élèves : <u>Lecture</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif # 1 : <u>fluidité</u> • Objectif # 2 : <u>compréhension</u> <p>Orientations nationales</p> <ul style="list-style-type: none"> • Littératie – population adulte • Bouger 60 minutes par jour au primaire <p>B. Évoluer de façon continue par la mise en place des meilleures pratiques : <u>partage des meilleures pratiques.</u></p> <p>C. Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire : <u>Augmenter le sentiment de sécurité des élèves sur la cour d'école.</u></p>	<p>Orientation A <u>Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel</u></p> <p>Orientation B <u>Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.</u></p> <p>Orientation C <u>Assurer un milieu de vie ouvert, stimulant, sain et sécuritaire pour chaque élève.</u></p>	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #cccccc;"></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Orientation A</td> <td>Soutenir chaque élève dans l'atteinte de de son plein potentiel.</td> </tr> <tr> <td>Objectif A.1</td> <td>D'ici 2022, améliorer la lecture des élèves en se basant sur un test de fluidité en lecture (vitesse, exactitude).</td> </tr> <tr> <td>Indicateur</td> <td>Pourcentage d'élèves qui ont réussi le test de fluidité en lecture (vitesse, exactitude)</td> </tr> <tr> <td>Situation actuelle</td> <td>En 1^{re} année, nous avons remarqué que le nombre d'élèves en réussite est considérablement inférieur à celui de l'ensemble des élèves de la CSP en lecture. En 2^e et 3^e année, les proportions des filles et des garçons dont les résultats sont inférieurs à 70 % en lecture sont inférieurs à l'ensemble des élèves de la CSP.</td> </tr> <tr> <td>Cible</td> <td>85 % des élèves qui atteignent les exigences de leur niveau en fluidité dans les classes de la 1^{re} à la 3^e année.</td> </tr> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #cccccc;"></th> </tr> <tr> <td>Orientation A</td> <td>Soutenir chaque élève dans l'atteinte de de son plein potentiel.</td> </tr> <tr> <td>Objectif A.2</td> <td>D'ici 2022, augmenter d'au moins 3 % le taux de réussite des élèves en lecture de 1^{re} à 3^e année.</td> </tr> <tr> <td>Indicateur</td> <td>taux de réussite des élèves à la note finale de lecture dans leur bulletin.</td> </tr> <tr> <td>Situation actuelle</td> <td>7 élèves de la 1^{ère} à la 3^e année sont échec ou à risque, 94 % d'élèves sont en réussite.</td> </tr> <tr> <td>Cible</td> <td>Augmenter le taux de réussite des élèves 1^{re} à 3^e année à 97 %.</td> </tr> <tr> <th colspan="2" style="background-color: #cccccc;"></th> </tr> <tr> <td>Orientation B</td> <td>Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.</td> </tr> <tr> <td>Objectif B.1</td> <td>D'ici 2022, augmenter la fréquence des rencontres entre les enseignants (cycle et inter-cycle) en assurant une continuité des pratiques pédagogiques et évaluatives basées sur des pratiques probantes.</td> </tr> <tr> <td>Indicateur</td> <td>Augmentation du nombre de rencontres.</td> </tr> <tr> <td>Situation actuelle</td> <td>Nous avons planifié 10 rencontres/cycle par année. Celles-ci ne sont pas toujours respectées.</td> </tr> <tr> <td>Cible</td> <td>Maintenir le cap sur 5 rencontres de cycles en déterminant des aspects précis à aborder afin de servir la continuité de nos pratiques pédagogiques.</td> </tr> </tbody> </table>			Orientation A	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de de son plein potentiel.	Objectif A.1	D'ici 2022, améliorer la lecture des élèves en se basant sur un test de fluidité en lecture (vitesse, exactitude).	Indicateur	Pourcentage d'élèves qui ont réussi le test de fluidité en lecture (vitesse, exactitude)	Situation actuelle	En 1 ^{re} année, nous avons remarqué que le nombre d'élèves en réussite est considérablement inférieur à celui de l'ensemble des élèves de la CSP en lecture. En 2 ^e et 3 ^e année, les proportions des filles et des garçons dont les résultats sont inférieurs à 70 % en lecture sont inférieurs à l'ensemble des élèves de la CSP.	Cible	85 % des élèves qui atteignent les exigences de leur niveau en fluidité dans les classes de la 1 ^{re} à la 3 ^e année.			Orientation A	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de de son plein potentiel.	Objectif A.2	D'ici 2022, augmenter d'au moins 3 % le taux de réussite des élèves en lecture de 1 ^{re} à 3 ^e année.	Indicateur	taux de réussite des élèves à la note finale de lecture dans leur bulletin.	Situation actuelle	7 élèves de la 1 ^{ère} à la 3 ^e année sont échec ou à risque, 94 % d'élèves sont en réussite.	Cible	Augmenter le taux de réussite des élèves 1 ^{re} à 3 ^e année à 97 %.			Orientation B	Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.	Objectif B.1	D'ici 2022, augmenter la fréquence des rencontres entre les enseignants (cycle et inter-cycle) en assurant une continuité des pratiques pédagogiques et évaluatives basées sur des pratiques probantes.	Indicateur	Augmentation du nombre de rencontres.	Situation actuelle	Nous avons planifié 10 rencontres/cycle par année. Celles-ci ne sont pas toujours respectées.	Cible	Maintenir le cap sur 5 rencontres de cycles en déterminant des aspects précis à aborder afin de servir la continuité de nos pratiques pédagogiques.
Orientation A	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de de son plein potentiel.																																					
Objectif A.1	D'ici 2022, améliorer la lecture des élèves en se basant sur un test de fluidité en lecture (vitesse, exactitude).																																					
Indicateur	Pourcentage d'élèves qui ont réussi le test de fluidité en lecture (vitesse, exactitude)																																					
Situation actuelle	En 1 ^{re} année, nous avons remarqué que le nombre d'élèves en réussite est considérablement inférieur à celui de l'ensemble des élèves de la CSP en lecture. En 2 ^e et 3 ^e année, les proportions des filles et des garçons dont les résultats sont inférieurs à 70 % en lecture sont inférieurs à l'ensemble des élèves de la CSP.																																					
Cible	85 % des élèves qui atteignent les exigences de leur niveau en fluidité dans les classes de la 1 ^{re} à la 3 ^e année.																																					
Orientation A	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de de son plein potentiel.																																					
Objectif A.2	D'ici 2022, augmenter d'au moins 3 % le taux de réussite des élèves en lecture de 1 ^{re} à 3 ^e année.																																					
Indicateur	taux de réussite des élèves à la note finale de lecture dans leur bulletin.																																					
Situation actuelle	7 élèves de la 1 ^{ère} à la 3 ^e année sont échec ou à risque, 94 % d'élèves sont en réussite.																																					
Cible	Augmenter le taux de réussite des élèves 1 ^{re} à 3 ^e année à 97 %.																																					
Orientation B	Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.																																					
Objectif B.1	D'ici 2022, augmenter la fréquence des rencontres entre les enseignants (cycle et inter-cycle) en assurant une continuité des pratiques pédagogiques et évaluatives basées sur des pratiques probantes.																																					
Indicateur	Augmentation du nombre de rencontres.																																					
Situation actuelle	Nous avons planifié 10 rencontres/cycle par année. Celles-ci ne sont pas toujours respectées.																																					
Cible	Maintenir le cap sur 5 rencontres de cycles en déterminant des aspects précis à aborder afin de servir la continuité de nos pratiques pédagogiques.																																					

Orientation B	Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques,
Objectif B.2	Augmenter les échanges entre le personnel des services éducatifs complémentaires, le personnel de soutien et les enseignants.
Indicateur	Augmentation du nombre de rencontres.
Situation actuelle	Il n'existe présentement aucune rencontre fixe à l'horaire permettant des échanges entre le personnel des services éducatifs complémentaires, le personnel de soutien et les enseignants.
Cible	Instaurer un minimum de 2 rencontres/année entre le personnel des services éducatifs complémentaires, le personnel de soutien et les enseignants.

Orientation C	Assurer un milieu de vie ouvert, stimulant, sain et sécuritaire pour chaque élève.
Objectif C.1	D'ici 2022, augmenter le sentiment de sécurité des élèves dans la cour d'école.
Indicateur	Le pourcentage des élèves qui se sentent en sécurité dans les différentes zones de l'école suite au sondage administré à l'école en mai 2018.
Situation actuelle	Présentement, 89 % des élèves de l'école se sentent en sécurité dans les différentes zones de l'école.
Cible	Atteindre un sentiment de sécurité de 93% des élèves.

7. Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le projet éducatif adopté par le Conseil d'établissement et approuvé par la Commission scolaire prend effet le 1^{er} juillet 2019.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site Web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9. Reddition de compte du projet éducatif

Le projet éducatif prend effet le 1^{er} juillet 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieure (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents aux élèves et aux employés.

Annexe I : Principaux encadrements légaux

Articles de la Loi sur l'instruction publique

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
 - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.

Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.

Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.

- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.

- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.

- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.

- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.
- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.
- 96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.
- Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.
- Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.
- 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.

Annexe II : Le sondage « Tous Patriotes pour la réussite »

Des parents et des employés ont complété à l'automne 2017 un sondage. Cet exercice réalisé dans le cadre du Plan d'engagement vers la réussite, a permis de documenter, pour chaque établissement, la perception des employés, des élèves et des parents notamment au regard de la communication école-famille, du climat sain, stimulant et sécuritaire. Les données présentées ci-dessous ont été mises sur une échelle de 1 à 10 dans le but de mettre en lumière les forces et les enjeux de notre milieu et ainsi déterminer les orientations à prendre pour notre projet éducatif.

La perception des élèves n'a pas été pris en compte dans le sondage car un seul élève a répondu au sondage « Tous Patriotes pour la réussite ».

Le sondage « *Tous Patriotes pour la réussite* » a été bâti à partir de trois grandes orientations que nous détaillons ci-dessous :

Orientation 1	Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.
Orientation 2	Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.
Orientation 3	Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.

Nous vous présentons donc le tableau de l'analyse selon les résultats observés de ce sondage.

- Les éléments « **À considérer sérieusement** » : se retrouvent dans la colonne de gauche, car les résultats ont été inférieurs à ceux de la Commission Scolaire.
- Les éléments « **À surveiller** » : se retrouvent dans la colonne centrale, car les résultats avoisinaient la moyenne de ceux de la Commission Scolaire.
- Les éléments « **Au-delà des attentes** » : se retrouvent dans la colonne droite, car les résultats sont au-dessus de ceux de la Commission Scolaire.

Orientation 1

Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
2221-Tous les élèves arrivent à l'école motivés à apprendre (5,6) .	2246-À mon école, le partage et la transmission d'information pertinente (ex. : parcours scolaires, acquis de l'élève) du primaire vers le secondaire est assurés (7,44).	2226-Le parent qui tient un discours positif de l'école favorise la réussite et la persévérance scolaire de son enfant (9,65).
2244-À mon école, un comité de travail sur les transitions (préscolaire-primaire ou primaire-	2261-À mon école, il existe des mesures pour dépister rapidement les difficultés en lecture, écriture et	2236-Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) à mon école, les parents

secondaire) a été formé (5).	mathématique (7,57).	sont associés aux transitions scolaires (préscolaire-primaire, primaire-secondaire) (8,71).
2256-À mon école, du soutien et des activités d'intégration adaptées aux élèves ayant des besoins particuliers sont mis en place dans le cadre de la transition (ex. : un adolescent anxieux pourrait bénéficier de plus d'une visite à l'école secondaire) (5,45).		2240-Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire-secondaire) à mon école, les parents sont informés des choix offerts aux élèves (parcours, cours optionnel, etc.) et des différentes trajectoires scolaires pouvant mener au marché du travail (7,92).
2259-À mon école, il existe des mesures pour dépister rapidement les problèmes d'engagement et de motivation scolaire (6,06).		2247-À mon école, l'ensemble des acteurs concernés par la vie de l'adolescent est invité à visiter l'école secondaire et vice-versa (8,0).
2260-À mon école, des mesures de soutien sont prévues pour les élèves vivant des difficultés d'engagement et de motivation scolaire(6,56).		2249-À mon école, il existe une démarche de transition planifiée entre les différentes écoles primaires d'un bassin et son école secondaire (6,50).
2263-À mon école, il existe une structure pour favoriser la création de nouveaux liens sociaux des nouveaux élèves (5,77).		2262-À mon école, des mesures de soutien pour les élèves ayant des difficultés en lecture, en écriture et en mathématique sont prévues (8,75).

Éléments non considérés dans le tableau ci-haut :

2250-À mon école, une personne est clairement dédiée à la promotion et au suivi des transitions (4,50).

2251-À mon école, il existe un outil qui permet d'assurer le suivi des activités de transition et d'ajuster les actions (3,88).

<i>-SONDAGE : SECTION PARENTS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	93-Mon enfant s'implique dans plusieurs projets et activités de son école .	

Orientation 2

Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
*2203-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, dans mon milieu de travail, du temps est prévu à l'intérieur des heures régulières de travail pour des rencontres avec mes collègues (7,20).	2168-Dans mon établissement ou service, l'ensemble des compétences de mon équipe est utilisé à son plein potentiel (7,76).	2166-J'ai un bon cercle de collègues et de collaborateurs dans mon milieu de travail (9,14).
2245-À mon école, la continuité des pratiques pédagogiques et	2199-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, le transfert d'une	2170-Les pratiques ancrées dans mon établissement ou service

évaluatives chez les enseignants du primaire et du secondaire est assurée (6,0).	nouvelle connaissance dans mon travail quotidien est facile (7,4).	permettent de faire des progrès significatifs pour améliorer la réussite et la diplomation (8,24).
2248-À mon école, des rencontres entre les enseignants du primaire et du secondaire pour qu'ils puissent échanger sur les pratiques et les contenus disciplinaires sont organisées systématiquement chaque année (4,83).		2185-J'ai la possibilité de m'exprimer et de faire valoir mes idées pour améliorer l'organisation du travail (8,76).
*2254-À mon école, du temps est dégagé pour permettre des échanges entre les enseignants du primaire et du secondaire, notamment sur leurs pratiques pédagogiques et d'évaluation (3,33).		2197-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, je considère que les rencontres professionnelles avec mes collègues constituent des moments d'apprentissage (8,40).
*2255-À mon école, du temps est dégagé pour permettre des échanges entre le personnel des services éducatifs complémentaires ou le personnel de soutien en service direct aux élèves du primaire et du secondaire (3,36).		2202-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, je considère que l'expertise de mes collègues occupant le même corps d'emploi peut contribuer au développement de ma propre expertise (9,10).
		2238-Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) à mon école, la collaboration avec le personnel des services éducatifs complémentaires (ex. : psychologue, psychoéducatrice, etc.) est favorisée (8,35).
		2243-À mon école, il existe une collaboration entre l'ensemble des acteurs concernés par la vie de l'élève (famille, école, partenaires de la communauté, CSSS, etc.) (7,93)

Éléments non considérés dans le tableau ci-haut :

- 2215.1-Les ateliers pratiques lors de la formation sont reconnus pour favoriser le transfert dans la pratique (8,42).
- 2216.1-L'accompagnement par une personne-ressource lors de la mise en pratique est reconnu pour favoriser le transfert dans la pratique (8,05).
- 2217.1-Le partage avec mes collègues avant, pendant et après la mise en pratique est reconnu pour favoriser le transfert dans la pratique (8,63).
- 2218.1-Le co-développement avec un collègue lors de la mise en pratique est reconnu pour favoriser le transfert dans la pratique (8,42).

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	2198-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, l'accès aux résultats de la recherche dans mon domaine d'emploi est facile (7,65).	

Éléments non considérés dans le tableau ci-haut :

2213.1-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, la formation continue que je reçois doit être basée sur les résultats de la recherche ou sur les meilleures pratiques (8,75).

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
2222-Les écoles ont suffisamment d'autonomie pour répondre aux besoins de tous les élèves (6,0).	2183-Je reçois régulièrement de la rétroaction constructive (du feedback) sur mon travail (7,0).	2167-Je participe aux activités sociales dans mon milieu (8,43).
2223-Les écoles ont les moyens d'améliorer la réussite scolaire des élèves (5,90).	2184-Dans mon établissement ou service, le succès et la persévérance du personnel sont reconnus (7,71).	2181-Dans mon travail, je me sens valorisé en tant que personne (8,55).
		2182-Dans mon milieu de travail, je vois que la contribution des employés est reconnue (8,45).
2193-Je dispose du temps nécessaire afin de comprendre et intégrer les outils technologiques dans mon travail (6,33).	2201-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, en général, je considère disposer des ressources suffisantes et du soutien nécessaire pour bien exécuter mon travail (7,3).	2169-Je suis capable d'établir un lien entre mes actions quotidiennes et la réussite et la diplomation des élèves (8,67).
		2187-À l'embauche ou lors d'un changement de fonction, j'ai obtenu l'information adéquate pour effectuer mon travail (7,53).
		2188-Je suis satisfait des moyens mis de l'avant pour m'aider à bien exécuter mon nouveau travail ou mes nouvelles fonctions (7,87).
		2189-Je sais toujours pourquoi j'effectue les tâches en lien avec mon travail (8,26).
		2191-Je dispose de l'équipement adéquat et à jour pour mon travail (7,35).
		2192-Je suis à l'aise avec l'intégration des outils technologiques dans mon travail (8,26).
		2194-L'intégration des technologies dans mon travail contribue à améliorer celui-ci (7,72).
		2200-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, en général, il est facile

		d'avoir le support d'une personne-ressource lorsque j'éprouve une difficulté dans mon travail (7,55).
		2209-Mon supérieur se préoccupe de la formation continue et du développement professionnel du personnel (8,10).

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
		2205-Je connais le plan de formation offert à mon équipe de travail (8,05).
		2206-J'ai la possibilité de m'exprimer sur mes besoins de formation (8,58).
		2207-J'ai la possibilité d'avoir de la formation continue dans le cadre de mon travail (8,25).
		2208-Dans mes fonctions, j'ai la possibilité de mettre en pratique les compétences acquises lors des formations (8,15).

Éléments non considérés dans le tableau ci-haut :

2212.1-Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, je considère que la formation continue est essentielle pour maintenir mon développement professionnel au plus haut niveau (9,0).

Orientation 3

Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
		2227-L'engagement des parents auprès de leur enfant est tributaire de l'information qu'ils possèdent sur le vécu scolaire de leur enfant (9,05).
		2228-Mon école informe régulièrement les parents de la progression des apprentissages de leur enfant au cours de l'année scolaire (8,56).
		2229-Mon école informe spécifiquement les parents des difficultés d'apprentissage de leur enfant dans chacune des disciplines (8,32).
		2230-Mon école informe spécifiquement les parents des difficultés de relations

		interpersonnelles de leur enfant (8,05).
		2231-Mon école informe spécifiquement les parents des réussites scolaires de leur enfant, notamment lorsque ces réussites constituaient initialement un défi pour l'élève (8,68).
		2234-Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) à mon école, le personnel adopte généralement des attitudes positives envers les parents (9,61).
		2235-Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) à mon école, le personnel développe et entretient des relations de collaboration avec les parents (9,28).
		2237-Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) à mon école, les parents sont informés des services offerts à l'école secondaire (orthopédagogie, services professionnels, etc.) (8,20).
		2237-Lors des transitions scolaires (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) à mon école, les parents sont informés des services offerts à l'école secondaire (orthopédagogie, services professionnels, etc.) (8,20).

<i>-SONDAGE : SECTION PARENTS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	85-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est la participation de la communauté ou des parents à la vie de l'école (7,70).	84-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est la collaboration école-famille (8,04).
		95-Mon enfant a de la facilité à demander de l'aide aux adultes de son école (7,57).
		101-En général, il est facile de communiquer avec les enseignants de mon enfant (9,34).
		102-En général, je suis bien informé sur le suivi et la progression des apprentissages de mon enfant (8,43).
		103-En général, je suis bien informé du comportement de mon enfant (8,68).
		104-En général, je suis bien informé des apprentissages à réaliser en cours d'année dans toutes les matières pour mon enfant (7,66).

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
		2225-L'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant (9,75).

<i>-SONDAGE : SECTION PARENTS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
		88-Comme parent, j'ai la possibilité de m'impliquer dans les activités de l'école si je le souhaite (ex. : bénévolat, sorties, comités, etc.) (9,16).

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	2266-Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la violence entre les élèves (7,44).	2175-En général, je me sens en sécurité dans mon milieu de travail (9,23).
	2268-Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer l'intimidation (incluant la cyber intimidation) entre les élèves. (7,50)	2176-En général, pour favoriser la civilité entre les employés (courtoisie, collaboration, non exclusion, etc.), les moyens mis en place dans mon milieu de travail sont efficaces (8,86).
		2177-En général, pour favoriser la civilité entre les parents et les employés, les moyens mis en place dans mon milieu de travail sont efficaces (8,55).
		2178-En général, pour prévenir et contrer l'intimidation entre les employés, les mesures mises en place dans mon milieu de travail sont efficaces (8,86).
		2179-En général, pour prévenir et contrer le harcèlement entre les employés, les mesures mises en place dans mon milieu de travail sont efficaces (8,90).
		2267-Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la violence entre les élèves et les membres du personnel (8,31).
		2269-Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir

		et contrer l'intimidation (incluant la cyber intimidation) entre les élèves et les membres du personnel (8,07).
--	--	---

<i>-SONDAGE : SECTION PARENTS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	99-En général, mon enfant se sent en sécurité dans l'autobus scolaire (9,05).	79-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est l'encadrement (communication école-parent, code de vie, etc.) (8,21).
		89-L'école m'a remis un document qui explique les mesures mises en place pour contrer l'intimidation et la violence (8,0).
		94-Mon enfant a un bon cercle d'amis (8,35).
		97-En général, mon enfant se sent en sécurité dans son école (9,0).
		98-En général, mon enfant se sent en sécurité au service de garde (8,83).

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
		2220-Tous les élèves peuvent apprendre (9,25).

<i>-SONDAGE : SECTION PARENTS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
		86-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est l'ouverture et l'empathie du personnel (8,69).

<i>-SONDAGE : SECTION EMPLOYÉS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
		2164-Je suis fier de travailler pour la Commission scolaire des Patriotes (8,57).
		2165-Je suis fier de travailler au sein de mon école, de mon centre ou de mon service (8,41).
		2172-Je recommanderais mon milieu de travail (établissement ou service dans lequel je travaille actuellement) à un collègue ou un ami (9,23).

<i>-SONDAGE : SECTION PARENTS-</i>		
À considérer sérieusement	À surveiller	Au-delà des attentes
	80-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est les activités parascolaires (sports, arts, sciences, etc.) (7,40).	78-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est la qualité de l'enseignement (8,50).
	81-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est les différentes options offertes (9,71).	83-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est le service de garde et le service des dîneurs (8,21).
	82-Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est le projet éducatif (7,52).	90-Je recommanderais l'école de mon enfant à une autre famille (8,73).
		92-Mon enfant est fier de fréquenter son école (8,73).
		96-Mon enfant aime aller à l'école (8,29).

Annexe III : lettre de la direction



Le 4 mai 2019

Au personnel de l'école Louis-Hippolyte-Lafontaine

Objet : Projet éducatif de notre école

Bonjour,

Nous sommes dans les dernières étapes d'un exercice rigoureux amorcé il y a près d'un an soit l'élaboration du projet éducatif de notre école. Depuis un an, la collaboration et la participation des différents acteurs sont au cœur de notre démarche afin que le projet éducatif puisse faire « sens » pour tous.

Plusieurs d'entre vous s'inquiètent du fait que le projet éducatif comporte des cibles chiffrées concernant la réussite, la diplomation ou la qualification des élèves. Le projet éducatif de l'établissement s'inscrit directement dans la gestion axée sur les résultats en éducation, tout comme le Plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire des Patriotes (CSP). Même si la transparence et l'imputabilité peuvent constituer une lourde responsabilité au premier abord, il est important de mentionner qu'en aucun cas, cette responsabilité est individuelle, c'est une responsabilité collective pour l'ensemble des acteurs de chaque établissement.

Je veux préciser ici ce que n'est pas et ce que ne doit pas être la gestion axée sur les résultats en éducation et m'engage au nom de l'établissement à respecter ce qui suit :

- La gestion axée sur les résultats n'exige pas la mise en place de lourdes structures. Elle peut facilement s'intégrer aux structures et aux encadrements déjà existants dans une organisation.
- Elle ne se définit pas comme un outil de gestion pour évaluer la performance du personnel. Les objectifs et les cibles ne doivent pas être atteints au détriment de l'autonomie professionnelle du personnel. La gestion axée sur les résultats se définit comme une approche de gestion qui requiert la collaboration de toutes et de tous. Par conséquent, les résultats obtenus ne sont pas associés à un seul individu.
- Elle n'est pas une approche justifiant l'ajout d'examens pour les élèves. L'évaluation des élèves doit avoir, d'abord et avant tout, une visée pédagogique et ne doit pas être soumise à des impératifs d'ordre administratif.

- Elle n'exige pas, à tout prix, l'atteinte de résultats. Elle permet plutôt à une organisation de connaître les zones de vulnérabilité de son milieu et de proposer des objectifs et des cibles pour améliorer son intervention.

En terminant, je tiens surtout à souligner que nous avons mis beaucoup d'efforts et consacré un temps important pour nous concerter, pour collaborer et pour déterminer ce qu'il est important d'améliorer pour la réussite de nos élèves. Je tiens à réitérer mon engagement à ce que le projet éducatif respecte tout autant ce qui est une gestion axée sur les résultats et tout ce qui ne doit pas être une gestion axée sur les résultats.

Veuillez recevoir mes sincères salutations.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Louis Ricard", with a stylized flourish at the end.

Louis Ricard
directeur